

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**Campagne de distribution d'arbres pour riverains**  
***Printemps 2010***

Rimouski, le 25 février 2009 - Dans le cadre du *Plan d'intervention contre les algues bleu-vert* du gouvernement du Québec, l'*Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent (OBNVNEBSL)* prépare présentement, pour une troisième année consécutive, une campagne de distribution d'arbres pour le printemps 2010. *Cette campagne consiste à distribuer gratuitement des arbres aux riverains désireux de mieux protéger leur rive.*

Ayant un nouveau territoire, l'*OBNVNEBSL* a décidé d'élargir ses horizons et de *permettre à tous les riverains de ce nouveau territoire d'avoir accès à ces arbres.* En effet, depuis mars 2009, suite à l'annonce de Mme Line Beauchamp (ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)) sur le redécoupage du Québec méridional en 40 zones de gestion intégrée de l'eau (GIE), le territoire dont s'occupait notre organisme est passé de 1635 km<sup>2</sup> (bassin versant de la rivière Rimouski) à 8209 km<sup>2</sup> (bassins versants des rivières Des Trois-Pistoles jusqu'à Des Grands-Méchins). C'est d'ailleurs suite à ces changements et dans le souci d'avoir un nom représentant l'ensemble du territoire que le *Conseil de bassin de la rivière Rimouski* est devenu l'*Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent*.

Couvrant maintenant votre territoire, l'*OBNVNEBSL* souhaite, *en collaboration avec les MRC, les municipalités et les associations environnementales de lacs participantes,* offrir à tous les villégiateurs de votre secteur l'opportunité d'avoir accès à ces arbres dans le but de renaturaliser les bandes riveraines des cours d'eau et des lacs pour ainsi améliorer ou maintenir tous les usages liés à cette importante ressource. Afin de permettre aux villégiateurs de passer facilement leur commande tout en simplifiant leur compilation finale, un bon de commande a été réalisé. Vous pouvez vous le procurer sur le site Internet de notre organisme au [www.cbrr.org](http://www.cbrr.org), ou vérifier auprès de votre MRC, de votre municipalité ou de votre association environnementale de lac.

De ce fait, toutes les municipalités intéressées à offrir des arbres gratuitement à leurs citoyens afin de renaturaliser les bandes riveraines de leurs cours d'eau et de leurs lacs en villégiature sont priées de communiquer avec leur MRC respective pour lui transmettre leur commande. Les bons de commandes dûment remplis peuvent également être retournés directement à votre MRC respective ou à l'*Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent*.

Pour ce qui est des associations de protection environnementale des lacs en villégiature, une lettre expliquant le fonctionnement de la campagne d'arbres du printemps 2010 sera envoyée à chaque président d'association. Ces derniers sont priés de communiquer directement avec nous par la poste, par téléphone ou par courriel au (418) 724-5154 poste 219 ou à [projets@cbrr.org](mailto:projets@cbrr.org) afin de nous transmettre leur commande pour les riverains de leur lac. Les bons de commandes dûment

remplis peuvent également être retournés directement à votre MRC, à votre municipalité ou à l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent. De plus, dans le souci de mettre à jour notre liste des associations environnementales de lacs de notre nouveau territoire, si vous faites partie d'une association et que nous avons omis de vous faire parvenir ces informations, veuillez communiquer avec nous afin que nous puissions ajouter votre association sur notre liste et qu'ainsi vous puissiez être informés des activités à venir.

*Les MRC, les municipalités ainsi que les associations environnementales ont jusqu'au 16 avril 2010 pour nous contacter afin de nous faire parvenir leur commande finale. À noter que pour cette année, le nombre d'arbres est limité alors ne tardez pas trop avant de commander.*

***Pour tous les villégiateurs et les propriétaires riverains qui désirent se procurer des arbres pour revégétaliser leur bande riveraine et pour les détails concernant la date de livraison ainsi que le fonctionnement de la distribution des plants, consultez la page principale de notre site Internet au [www.cbrr.org](http://www.cbrr.org), votre bulletin local, votre association environnementale et/ou le site Internet de votre municipalité et de votre MRC.***

Espérant votre plus grande collaboration puisqu'il s'agit d'une belle occasion de vous impliquer concrètement pour la santé de vos lacs et de leur environnement et ce, pour votre bénéfice et celui des générations à venir!

Rappelons que cette distribution est rendue possible grâce au financement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) ainsi qu'au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) qui fournit gratuitement les plants.

- 30 -

#### Sources:

Héloïse Drouin  
Chargée de projet  
(OBVNEBSL)  
Tél. : (418) 724-5154 poste 219  
Courriel : projets@cbrr.org

Maxime Gendron  
Directeur général  
(OBVNEBSL)  
Tél. : (418) 724-5154 poste 203  
Courriel : maxime.gendron@cbrr.org